



## Règlement du Championnat des Tribunes 2023-2024 de Ligue 1 Uber Eats

Le Championnat des Tribunes a pour objectif de mieux valoriser le travail des clubs et de leurs supporters pour animer les stades, et d'encourager le caractère festif des rencontres de Ligue 1 Uber Eats, à domicile mais aussi à l'extérieur.

Ce championnat revêt un caractère participatif en impliquant simultanément les clubs, les supporters, les délégués LFP ainsi que le diffuseur de la rencontre.

En Ligue 1 Uber Eats, cinq critères de notation sont retenus pour la saison 2023-2024, avec des évolutions sur la définition des critères d'évaluation et la pondération de ces derniers :

- 1. Fidélité à domicile (0 à 6 points et jusqu'à 4 points de bonus)**
- 2. Fidélité à l'extérieur (0 à 3 points)**
- 3. Animations des clubs et des supporters (0 à 14 points et jusqu'à 6 points de bonus)**
- 4. Ambiance dans les stades (0 à 8 points)**
- 5. Engagement des supporters sur les réseaux sociaux**

**Chaque club peut donc obtenir un maximum de 38 points lors d'un match à domicile et de 3 points lors d'un match à l'extérieur.**

### **1. FIDELITE A DOMICILE** (Nouveau barème)

Le critère de fidélité à domicile sera calculé à partir des affluences des matchs. A chaque journée, une note sera affectée à chaque club recevant en fonction du taux de remplissage du stade. Le taux de remplissage sera calculé selon le barème suivant :  $(\text{Nombre spectateurs total} - \text{Nombre visiteurs}) / (\text{Capacité totale du stade commercialisable déclarée en début de saison} - \text{Capacité zone visiteurs maximale})$ .

Lors de chaque journée à domicile, une note est donc calculée pour chaque club de Ligue 1 Uber Eats selon le barème suivant :

- Taux de remplissage inférieur à 50% : **0 point**
- Taux de remplissage compris entre 50 et 60% : **1 point**
- Taux de remplissage compris entre 61 et 70% : **2 points**
- Taux de remplissage compris entre 71 et 80% : **3 points**
- Taux de remplissage compris entre 81 et 90% : **4 points**
- Taux de remplissage compris entre 91 et 95% : **5 points**
- Taux de remplissage compris entre 96 et 100% : **6 points**

Afin de récompenser les plus fortes affluences en volume de spectateurs, des points bonus seront attribués comme suit en complément du taux de remplissage :

- 1<sup>er</sup> au classement des affluences de la journée de championnat concernée : **4 points**
- 2<sup>ème</sup> au classement des affluences de la journée de championnat concernée : **3 points**
- 3<sup>ème</sup> au classement des affluences de la journée de championnat concernée : **2 points**
- 4<sup>ème</sup> au classement des affluences de la journée de championnat concernée : **1 point**

## 2. FIDELITE A L'EXTERIEUR (Critère et barème inchangés)

Le critère de fidélité à l'extérieur est calculé à partir des affluences des secteurs visiteurs. A chaque journée, une note est affectée à chaque club visiteur en fonction du nombre de supporters ayant assisté à la rencontre dans le secteur visiteurs. L'attribution de 0 à 3 points se fait comme suit :

- 200 supporters visiteurs ou moins : **0 point**
- Entre 201 et 350 supporters visiteurs : **1 points**
- Entre 351 et 649 supporters visiteurs : **2 points**
- 650 supporters visiteurs ou plus : **3 points**

## 3. ANIMATIONS DU CLUB ET DE SES SUPPORTERS (Nouveau barème)

Ce critère évalue les animations organisées (hors tarification spéciale billetterie) par les clubs à destination des différents publics ainsi que les animations organisées par les clubs et les supporters pour animer les tribunes à l'entrée des équipes sur la pelouse.

Chaque club devra avoir adressé par mail au pôle stades de la LFP, dans les 8 jours suivants la fin de la rencontre en question, la liste des animations avec un bref descriptif des actions menées en lien avec chaque critère du barème décrit, selon un document type transmis par les services de la LFP en début de saison.

Ces animations devront bien entendu respecter les dispositions du PV de la Commission des Compétitions, transmis au club à l'intersaison et fixant le cadre général d'organisation des rencontres.

A chaque journée, une note est donc affectée à chaque club selon le barème suivant :

### - **Animations du club (/8) :**

- Animations à destination des publics spécifiques (familles, étudiants, femmes, etc.) : **1 point par animation mise en place (jusqu'à 3 points maximum)**
- 1 ou plusieurs animations sur le parvis : **1 point**
- 1 show lumière d'avant-match : **1 point**
- 1 animation sur le terrain à l'entrée des équipes : **1 point**
- 1 animation mi-temps : **1 point**
- Capacité de l'animateur à animer le stade : **0 ou 1 point** (*notation du délégué*)

### - **Animation des supporters (/6) :**

- 1 tifo d'avant match concernant une tribune famille : **1 point**
- 1 tifo d'avant match concernant une tribune du stade : **2 points**
- 1 tifo d'avant match concernant deux tribunes du stade : **4 points**
- 1 tifo d'avant match concernant plus de deux tribunes du stade : **6 points**

Pour valoriser la réalisation d'une animation pyrotechnique encadrée avec des supporters, des points bonus seront attribués comme suit pour le critère animations des clubs et des supporters :

- Réalisation d'une animation pyrotechnique encadrée conforme au dossier validé par la Commission des Compétitions de la LFP : **6 points**

#### 4. AMBIANCE DANS LE STADE *(Critère et barème inchangés)*

Le critère « Ambiance dans les Stades » évaluera la capacité du public à jouer lors des rencontres à domicile le rôle de « 12ème homme ». La note est attribuée par le diffuseur principal de la rencontre (commentateur, consultant et journaliste bord terrain).

Une notation sur cinq niveaux de type « mauvaise », « moyenne », « bonne », « excellente » et « exceptionnelle » sera demandée par le syndic de presse au diffuseur principal de la rencontre, qui attribuera un maximum de 8 points répartis comme suit :

- Mauvaise ambiance : **0 point**
- Ambiance moyenne : **3 points**
- Bonne ambiance : **5 points**
- Ambiance excellente : **7 points**
- Ambiance exceptionnelle : **8 points**

#### 5. INFLUENCE ET ENGAGEMENT DES SUPPORTERS SUR LES RESEAUX SOCIAUX *(Nouvelles règles)*

Le critère « Influence et engagement des supporters sur les réseaux sociaux » évaluera l'engagement de ces derniers en faveur de leur club sur les réseaux sociaux.

##### a) Concours du plus beau tifo

A l'issue de la saison 2023-2024, les supporters pourront voter pour leur tifo préféré, lors d'un jeu concours organisé par la newsroom de la LFP. A cette occasion, les clubs de Ligue 1 Uber Eats seront invités à transmettre à la LFP un tifo de leur choix, qui sera ajouté au jeu concours organisé.

En fonction du classement du jeu concours, 72 points seront partagés entre les cinq clubs ayant reçu le plus de votes et selon la répartition suivante :

- 1<sup>ère</sup> position du jeu concours : **33% des points en jeu**
- 2<sup>ème</sup> position du jeu concours : **25% des points en jeu**
- 3<sup>ème</sup> position du jeu concours : **20% des points en jeu**
- 4<sup>ème</sup> position du jeu concours : **12% des points en jeu**
- 5<sup>ème</sup> position du jeu concours : **10% des points en jeu**

##### b) Opération « visite d'un influenceur » *(Nouveau)*

A compter de la saison 2023-2024, des influenceurs se rendront dans les stades de Ligue 1 Uber Eats (une visite par stade) et auront la charge de faire vivre un match à leur communauté selon une feuille de route définie en amont de la visite. A cette occasion, les clubs seront avertis à minima un mois à l'avance de la rencontre concernée par la visite et celle-ci sera encadrée par du personnel de la LFP, présents aux côtés de l'influenceur et qui se chargeront de préciser les détails de cette opération auprès des clubs.

L'opération menée vise à mettre en valeur les attributs de chaque stade, de son public et des animations mises en œuvre par le club pour animer la rencontre. En parallèle, cette visite s'inscrit dans le cadre du Championnat des Tribunes, pour lequel des points, en lien avec la venue de l'influenceur et le contenu créé à cette occasion, seront mis en jeu au travers de deux critères spécifiques :

- Des capsules vidéo (une vidéo par stade publiée dans les deux semaines suivant la rencontre) seront diffusées tout au long de la saison sur les réseaux sociaux de la Ligue 1 Uber Eats et résumeront l'expérience globale de l'influenceur lors de sa venue. Ces capsules vidéo seront classées selon l'engagement reçu (nombre de « j'aime ») pendant les 14 jours à compter de la diffusion sur le réseau social Instagram ;
- Avec la participation du speaker de la rencontre, l'influenceur réalisera une mesure de l'ambiance dans le stade en amont de la rencontre à l'aide d'un sonomètre.

Pour chacun de ces deux critères, 72 points seront mis en jeu et partagés selon un classement établi à partir de 1) l'engagement autour de la capsule vidéo diffusée et 2) des données relevées lors de la mesure dans le stade et défini comme suit :

Classement	Nombre de points attribués
1	10
2	9
3	8
4	7
5	5
6 à 9	4
10 à 13	3
14 - 18	1

Au terme de son expérience, l'influenceur aura également la possibilité d'attribuer des points bonus en fonction de son « expérience spectateur » (**maximum 5 points par club**).

## PUBLICATION DU CLASSEMENT

Le classement sera transmis aux clubs toutes les deux journées afin de prendre en compte l'alternance match à domicile/match à l'extérieur.

## RECOMPENSES

La Commission des Compétitions de la LFP validera le classement final du Championnat des Tribunes à l'issue de la saison.

Une dotation du Championnat des Tribunes à hauteur de **85.000€** sera partagée entre les cinq premiers de la **Ligue 1 Uber Eats** comme suit :

1 <sup>er</sup> du championnat des tribunes en Ligue 1 Uber Eats	<b>28.000€</b>
2 <sup>ème</sup> du championnat des tribunes en Ligue 1 Uber Eats	<b>22.000€</b>
3 <sup>ème</sup> du championnat des tribunes en Ligue 1 Uber Eats	<b>18.000€</b>
4 <sup>ème</sup> du championnat des tribunes en Ligue 1 Uber Eats	<b>10.000€</b>
5 <sup>ème</sup> du championnat des tribunes en Ligue 1 Uber Eats	<b>7.000€</b>